

Présents: Mme Condemine, Mme Foucher-Lebreuvaud, Mme Jacoupy, Mme Dumas, Mme Vila, Mme Lavaud, Mme Davy, Mme Goyaud, Mme Ourvois (enseignantes), Mme Gerard-Chauveau, M Lavaud, Mme Lochereau, M Gil Carascal, Mme Guionnet, Mme Elston, Mme Goupilleau (parents d'élèves élus), M Bolvin et Mme Charannat (représentants mairie de Montmoreau) Mme Goreau , Mme Dupé (chargé des affaires scolaires à la CDC et représentantes des affaires scolaires à la CDC Lavalette Tude Dronne), , M Chastel (DDEN), M Didier (IEN Angoulême Sud)

Excusés: Mme Bel, Mme Bocquier, Mme Guérineau, Mme Albert (parents d'élèves élus), Mme Desbrosse (coordinatrice l'IME)

1 / Effectifs au début de l'année 2023:

Ecole des hirondelles:

CP: 18 CP/CE 1: 15

Effectifs St Amant: 33

Ecole Hélène Cartier:

Montmoreau: CE 1/CE 2: 16 CE 2/ CM 1: 16 CM 1/ CM 2 : 22 CM1/CM 2: 22

Effectifs Montmoreau: 76 élèves

Classe de l'IME: 8 élèves

Effectif total: 109 élèves sur le RPC pour 6 classes. C'est une moyenne très basse (18 élèves par classe). Les prévisions pour l'année prochaine et les années suivantes ne sont pas bonnes : beaucoup de départs annoncés de familles, peu de rentrées d'élèves. La conjoncture n'est absolument pas favorable pour maintenir notre offre scolaire en l'état.

L'Inspection académique a décidé de fermer une classe à l'école de St Amant. M.l'Inspecteur nous expose le projet prévu pour la commune de Montmoreau, en accord avec la CDC. L'école Hélène Cartier accueillera l'autre classe de St Amant et l'école des Hirondelles sera fermée. Face à la baisse constante des effectifs il est privilégié de concentrer l'offre scolaire sur le site de Montmoreau qui permet un travail en commun avec l'école maternelle et le collège. Elle regroupe également les structures culturelles et sportives nécessaires pour offrir un enseignement de qualité aux élèves.

La CDC apporte des précisions sur cette situation. Les coûts de fonctionnement des écoles devient très difficile à supporter pour la CDC et regrouper les structures permet de rationaliser les coûts. Les frais d'électricité ont, par exemple, été multipliés par 6. Il est privilégié sur la CDC la mise en place de pôles éducatifs plutôt que l'éparpillement des structures. Mme Goreau précise que cette décision devra être validée en conseil communautaire du 15 mars 2023.

2 / Présentation des différents programmes

PHARE : Nous avons présenté ce programme au premier conseil d'école auquel toutes les écoles élémentaires doivent adhérer. Des actions à mettre en œuvre devaient être programmées. Nous vous présentons celles de l'école Hélène Cartier.

Nous rappelons que le programme national PHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. Il permet aux équipes d'avoir une nouvelle approche quand survient une situation d'intimidation ou de harcèlement. C'est une démarche novatrice qui demande l'implication de tous les acteurs de l'école : enseignants , agents de service, CDC. Ce programme donne accès à des documents pédagogiques et à des formations.

- axe 1 que nous avons nommé «coéducation» qui a pour but de créer du lien avec la communauté éducative et les parents en mettant en place des moments de rencontres: semaine des parents, semaine des langues, semaine des métiers, temps d'échange annuel ... pour pouvoir mieux se connaître, échanger plus librement et agir dès qu'un enfant témoigne d'un mal-être ou de difficultés relationnelles.
- Axe 2 nommé «stratégie d'équipe » qui a pour but d'harmoniser dans l'école les réponses des adultes en cas de conflit. Cela comprend un meilleur suivi des élèves entre enseignantes , entre personnel de surveillance avec un échange d'information, de préoccupation.

Nous avons également fait le choix de participer à un autre programme de travail qui se nomme «Notre école, faisons-là ensemble». Nous participons avec l'école maternelle en écho avec un projet similaire du collège.

Notre école, faisons-là ensemble: Nous nous sommes lancés dans cette nouvelle proposition de travail faite pour le conseil de la Refondation. «Notre École, faisons-la ensemble» propose aux écoles une démarche participative au service de la construction de projets innovants, d'actions partagées, destinés à améliorer le bien-être, réduire les inégalités et développer la réussite de chaque élève.

La démarche de concertation « Notre école, faisons-la ensemble» offre une opportunité d'insuffler, dans les écoles, des initiatives pour améliorer les résultats scolaires des élèves et le bien-être de tous.

Cette démarche est basée sur la concertation de tous les acteurs de la vie éducative: parents, CDC, enseignants , élèves ... Chacun pourra donner son avis sur des domaines à travailler, des actions à mener, des points à améliorer. A la suite de ces concertations, les équipes enseignantes construiront un projet pédagogique reprenant les idées de chacun. Ce projet formulera des objectifs et des demandes (formation, équipement). Ce projet des équipes pédagogiques pourra être financé dans le cadre du fonds de soutien pédagogique doté de 500 millions d'euros sur le quinquennat. Nous sommes accompagnés par l'inspection dans ce projet novateur qui n'est pas une demande institutionnelle mais qui part de la volonté de notre équipe enseignante et celle de la maternelle.

Nous organisons donc une concertation réunissant les parents et les enseignants, le centre de loisirs L'Oison, la CDC pour que nous échangions autour des thèmes du bien-être des élèves et de l'égalité . Il s'agira de discussions pour tenter de faire émerger des projets, des orientations nouvelles à prendre pour améliorer la vie collective des élèves et favoriser leur réussite. Cette concertation aura lieu **le mardi 21 mars à 18h30** à l'école élémentaire. Elle réunira les parents de l'école élémentaire et ceux de l'école maternelle. Ce sera

l'occasion de discuter tous ensemble de l'école, de partager nos avis et nos idées .Nous espérons vous y compter nombreux.

3 / Les projets de classe et sorties

école des hirondelles:

- Anglais renforcé : les deux classes profitent de la venue de Natalie Sweet, anglophone, tous les vendredis. Les projets culturels sont nombreux et son engagement permet aux élèves de faire de bons progrès.
- Spectacle de Noël avec le spectacle « la valise de mémé » de la compagnie Juste nez. Il a été financé par le CCAS de Montmoreau. Les parents présents comme les élèves ont aimé ce spectacle de qualité.
- Judo : 1 séance par semaine pour les deux classe sur une période de 7 semaines, financé par la coopérative scolaire de l'école (160€ seulement). L'intervenant (judo club de Montmoreau) a animé des séances pour initier les élèves de CP et CE1.
- Cartes de vœux. Chaque année, les deux classes préparent des cartes de vœux pour le mois de janvier. La classe des CP est passée les déposer dans les boîtes aux lettres des voisins de l'école. La classe des CP / CE1 a envoyé les cartes aux familles ou amis choisis par les élèves.
- Rencontres d'auteurs / illustrateurs. Organisé par les amis des livres, les deux classes rencontreront un auteur Christos et une illustratrice Charlotte Cotterau. Les deux classes ont participé au concours sur les 4 livres sélectionnés par l'association.
- Ecole dehors. La classe des CP sort en forêt tous les mardis après-midi avec une classe de l'IME de Montmoreau pour travailler à l'extérieur. Un moment apprécié de tous.
- Semaine des langues. Nous proposerons aux parents qui le souhaitent de venir animer une séance dans une langue étrangère ou régionale à l'école (danse, découverte du pays, chant, cuisine, ...).
- Classe découverte : les deux classes partiront au centre Trema à Dolus d'Oléron du mardi 30 mai au jeudi 01 juin pour un séjour de 3 jours et 2 nuits. Le coût total du séjour est de 5 690€ (soit environ 165€ par élève). Une participation de 50€ sera demandée aux familles. Le restant sera financé par la coopérative de l'école et la CDC via les subventions accordées aux écoles. Une réunion de présentation a été organisée en janvier.

École Hélène cartier :

- Nous attendons avec impatience la venue des auteurs de littérature jeunesse le jeudi 2 mars et le vendredi 3 mars. Comme tous les ans chaque classe accueille un auteur ou un illustrateur.
- Les CM1/ CM2 poursuivent leur projet chorale avec le professeur de musique du collège. Une représentation sera organisée à la maison de retraite de Montmoreau.
- Les CM1/ CM2 de Mme Jacoupy continuent leur projet autour de la biodiversité avec Charente Nature.
- Les CM1/CM2 bénéficient de l'intervention d'un animateur sur les dangers d'internet. Cette action sera prolongée avec l'intervention de la gendarmerie de Montmoreau qui viendra faire passer le permis internet aux deux classes.

- Les CE1/CE2 passeront, eux, leur permis piéton avec la gendarmerie de Montmoreau en avril .
- Les CE1/ CE2 auront aussi une intervention en mai d'un animateur nature autour de la Tude pour apprendre à connaître la faune et la flore de cet environnement proche.
- Nous avançons sur nos projets de journées de fin d'année. Nous voulions partir en train avec l'offre de la région Nouvelle Aquitaine qui offre une place de train à chaque élève à 1 €. Pour faire suite à notre programme de géographie, nous voulions découvrir donc le train pour aller découvrir la ville, ses infrastructures de transports, ses offres culturelles et pour les CM1/CM2 l'offre éducative. En effet nous voulions aller à Angoulême le 16 mai . Nous n'avons pas encore finalisé les visites mais il s'agirait de visites culturelles (cathédrale, musée...) mais aussi découvrir ce que la ville peut offrir d'opportunités aux élèves ruraux de Montmoreau avec la visite du LISA pour les élèves de CM. Nous voulions visiter ensuite Bordeaux le 13 juin avec là aussi des visites culturelles comme le muséum d'Histoire Naturelle et Cap Sciences puis une visite guidée des principaux monuments de la ville. Nous irons également en train à Bordeaux pour étudier toujours les moyens de transport. Nous sommes pour l'instant à l'arrêt sur ces projets car la société TER Nouvelle Aquitaine ne veut pas nous véhiculer car nous sommes trop nombreux. Nous sommes déçus car partir en train a un sens pédagogique pour les élèves. Nous cherchons des aides pour débloquer la situation.

6 / Travaux et achats:

Ecole des hirondelles:

- Le remplacement des stores dans la classe des CP/CE1 est une réussite.
- Les petits travaux étant toujours très bien gérés par la CDC que nous remercions pour sa rapidité et au vue de la fermeture prochaine de l'école, aucune demande particulière n'est faite.

École Hélène cartier :

- Nous avançons sur le dossier de la gestion des entrées et sorties de l'école. La CDC a fait faire un devis pour un visiophone. Nous allons être équipé d'un portail électrique avec entrées et sorties commandées à distance et accompagné d'un visiophone dans la classe de Mme Lavaud et un autre dans la classe de Mme Desbrosses.
- Les portes des toilettes ont trouvé une solution peu optimale : nous avons démonté le mécanisme de frein des portes pour que celles-ci soient moins lourdes à ouvrir et fermer. Mais elles restent très généralement grandes ouvertes car justement le ralentisseur ne permet plus de les fermer automatiquement. Il semble qu'il n'y ait pas d'autre solution.
- Le revêtement du mur du couloir des CE2/CM1 se décolle de plus en plus, du plâtre tombe. Il faudrait réparer.

7 / Hygiène et sécurité:

Ecole des hirondelles:

Un exercice PPMS «intrusion, option se cacher» a été réalisé le 20 octobre. Il s'est déroulé dans le calme et a permis de revoir les protocoles.

École Hélène cartier :

Un exercice d'alerte incendie a été réalisé le 26 janvier 2023 en commun avec l'école maternelle et le collège. A cette occasion nous avons expérimenté les nouveaux hauts parleurs qui ont été déplacés des couloirs dans les classes. Le résultat est bien meilleur: nous entendons l'alarme. La prochaine alerte incendie aura lieu le 28 avril.

Un exercice PPMS «risques majeurs» (transport de matières dangereuses) sera réalisé le 16 mars à 9h30 . Il s'agira de se confiner 20 minutes dans nos classes.

8 / Coopératives d'école

Ecole des hirondelles:

Au 31/01/2023 : 6 232,98€ sur le compte de la coopérative.

Les ventes de fleurs ont permis un bénéfice de 382,50€ et les photos de classe 323,99€. L'ensemble de ces bénéfices sera utilisé pour le financement de la classe découverte.

École Hélène Cartier :

Au 31/12/2022: 9716€ sur le compte de la coopérative scolaire.

9 / Questions diverses:

Il ne s'agit pas à proprement parler de questions posées au conseil d'école mais de thèmes abordés par les parents d'élèves de Montmoreau:

- des travaux à la cantine ? Des travaux d'agrandissement avaient été évoqués l'année dernière par le principal mais aucune nouvelle information depuis.

- l'application One qui est difficile d'accès pour les grands-parents ou à la garderie. Il est fait la demande d'installer une tablette ou un ordinateur à la garderie pour que les élèves accèdent à leur compte pour noter leurs devoirs. La CDC fera le nécessaire.

Fin de la séance: à 19h30 et rendez vous au prochain conseil qui aura lieu le jeudi 15 juin 2023 à l'école de St Amant à 17h30.